



SAPUTO ANNONCE LE RACHAT, AU MOYEN DE CONVENTIONS DE GRÉ À GRÉ, DE JUSQU'À 1 200 000 ACTIONS ORDINAIRES DANS LE CADRE DE SON OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

(Montréal, le 12 novembre 2012) – Saputo inc. (TSX : SAP) (« Saputo » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui qu'elle rachètera aux fins d'annulation jusqu'à 1 200 000 de ses actions ordinaires aux termes de conventions de gré à gré conclues avec un tiers vendeur sans lien de dépendance. Les actions ordinaires ainsi rachetées avant le 14 novembre 2012, ou à cette date, seront comptabilisées parmi les 10 030 630 actions ordinaires que Saputo a le droit de racheter aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée le 9 novembre 2011. Les actions ordinaires rachetées à compter du 15 novembre 2012 seront comptabilisées parmi les 9 850 532 actions ordinaires que Saputo peut racheter aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée le 7 novembre 2012 et prenant effet le 15 novembre 2012, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation.

Ces rachats seront effectués conformément à une ordonnance de dispense relative à l'offre publique de rachat délivrée par l'Autorité des marchés financiers, dans le cadre d'une ou de plusieurs opérations réalisées selon cette ordonnance qui prévoit que les rachats devront avoir lieu au plus tard le 2 décembre 2012. Le prix que Saputo paiera pour racheter les actions ordinaires aux termes de ces conventions sera établi par voie de négociation entre Saputo et le vendeur et sera inférieur au cours des actions ordinaires de Saputo en vigueur à la Bourse de Toronto au moment du rachat.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières. Ces énoncés sont fondés, entre autres, sur les hypothèses, les attentes, les estimations, les objectifs, les projets et les intentions de la Société à la date des présentes, en ce qui concerne les revenus et les charges prévus, l'environnement économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société exerce ses activités ou qui serait susceptible d'avoir une incidence sur ses activités, sa capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs, ainsi que la disponibilité et le coût du lait et autres matières premières et l'approvisionnement en énergie, ses charges d'exploitation et le prix de ses produits finis sur les différents marchés où elle exerce ses activités.

Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les objectifs à court et à moyen terme de la Société, ses perspectives, ses projets commerciaux et ses stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que sur ses convictions, ses projets, ses objectifs et ses attentes. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « cibler » ou « viser » à la forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur, et à l'emploi d'autres termes semblables.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent être très différents des conclusions ou des prévisions données dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans les documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion figurant dans le rapport annuel 2012 de la Société.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime raisonnables à la date des présentes, et par conséquent, sont sujets à changement par la suite. Vous ne devez pas accorder une importance indue à ces énoncés ni vous y fier à une autre date.

À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour son compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

La Société

Saputo produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits de la meilleure qualité, notamment du fromage, du lait nature, du yogourt, des ingrédients laitiers et des petits gâteaux. Saputo est le 12^e plus grand transformateur laitier au monde, le plus important au Canada, le troisième plus important en Argentine et parmi les trois plus grands producteurs de fromage aux États-Unis. Nos produits sont vendus dans plus de 50 pays sous des marques comme *Saputo*, *Alexis de Portneuf*, *Armstrong*, *Baxter*, *Dairyland*, *Danscorella*, *Dragone*, *DuVillage 1860*, *Frigo Cheese Heads*, *Great Midwest*, *King's Choice*, *Kingsey*, *La Paulina*, *Neilson*, *Nutralait*, *Ricrem*, *Salemville*, *Stella*, *Treasure Cave*, *hop & go*, *Rondeau* et *Vachon*. Saputo inc. est une société publique dont les actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ».

- 30 -

Demandes des médias

Sandy Vassiadis
Directrice, Communications corporatives
514-328-3347